

Chambéry et Sainte-Maure-de-Touraine lauréates du 13e concours national des entrées de ville

Le Monde.fr | 29.10.2013 à 17h18 |

Par **Jean-Jacques Larrochelle** (/journaliste/jean-jacques-larrochelle/)



Image de synthèse pour le projet de reconquête de l'axe de la Leysse à Chambéry par l'agence Paul Chemetov (associée à l'agence Hors-Champ et Arcadis). | DR

Le prix du [13^e concours national des entrées de ville et de reconquête des franges urbaines](http://patrimoine-environnement.fr/nos-actions/sensibiliser/concours-national-des-entrees-de-ville/) (<http://patrimoine-environnement.fr/nos-actions/sensibiliser/concours-national-des-entrees-de-ville/>) a été décerné, lundi 28 octobre au Sénat, à la ville de Chambéry et l'agence Paul Chemetov pour son projet de reconquête de l'axe de la Leysse (associées à l'agence Hors-Champ et Arcadis) ainsi qu'à la ville de Sainte-Maure-de-Touraine et Safege, concepteur de solutions d'aménagement durable, pour le réaménagement de l'avenue du Général-de-Gaulle, avec le bureau d'études Aurea Paysage.

Depuis plusieurs années, le développement de la périphérie des villes, soumise à une forme de déshérence architecturale et urbanistique, s'est opéré de façon anarchique, au profit d'implantations commerciales multiples. Une situation qui contraste avec celle des centres villes, le plus souvent restaurés et valorisés. En 1994, suite à la demande des ministères de l'équipement et de l'environnement, le sénateur Ambroise Dupont a mené une mission de réflexion et de proposition sur les entrées de villes donnant lieu à la rédaction d'un rapport.

Connu sous le nom d'"amendement Dupont", un dispositif a été mis en place en 1995 afin d'"obliger les communes qui souhaitent développer l'urbanisation dans

leurs entrées d à mener au préalable une réflexion sur la qualité urbaine, paysagère et architecturale de l'aménagement dans leurs documents d'urbanisme". L'année suivante, un comité national des entrées de ville, composé de représentants des administrations concernées, d'élus, d'acteurs économiques et d'associations, créait le Palmarès national des entrées de ville. Le concours national des entrées de ville et de reconquête des franges urbaines est désormais porté par la Fédération Patrimoine et environnement et la Ligue urbaine et rurale.

[\(/journaliste/jean-jacques-larrochelle/\)](#) **Jean-Jacques Larrochelle**

Suivre

[\(/journaliste/jean-jacques-larrochelle/\)](#)

Journaliste au "Monde"